

Je remercie le Secrétaire Général pour l'accueil qu'il nous réserve ce soir et j'avais un peu peur, quand je suis entré dans la grande salle tout à l'heure, de m'être trompé de réunion et de me trouver devant une réunion du Comité paritaire des fonctionnaires de la Commission.

Mais je suis sûr que tous apprécient au plus haut point, l'occasion qui leur est donnée, d'avoir avec vous un certain nombre d'échanges. Je voudrais dire qu'avec les professions, qui sont représentées au sein du Coceral, la Commission entretient les meilleures relations. Je sais que vous n'êtes pas toujours contents avec nous, vous nous critiquez quelques fois, nous avons nos responsabilités. Je voudrais vous assurer qu'au sein de la Commission, même si quelques fois nous sommes amenés, parce que c'est notre rôle et parce que l'on est payé pour cela, à prendre des décisions qui ne sont pas toujours populaires, nous apprécions au plus haut point tous les avis, tous les renseignements, tous les coups de fil, toutes les demandes que vous nous adressez, pour essayer d'éclairer un peu notre action.

J'ai la réputation de tenir toujours des propos francs.

La dernière fois que je me suis adressé aux professions céréalières, réunies au sein du Comité Consultatif, j'ai eu droit à un certain nombre d'articles dans les organes de presse, notamment germaniques, où l'on me traitait de cynique, de désinvolte, de méprisant des intérêts du Commerce.

Je crois que j'ai l'habitude de dire franchement ce que je pense et que votre organisation préfère que je reste sur le même ton de franchise, de cordialité, qui a en général marqué nos rencontres.

La seule limite que je mettrai à ma franchise, et vous le comprendrez, c'est que nous sommes maintenant à un mois et demi, deux mois de la fin d'exercice de la Commission actuelle.

Et comme nous changeons vraisemblablement, je crois, dix ou onze commissaires sur quatorze, il est très difficile de dire quelle sera la politique, la politique des prix en particulier, que la Commission adoptera.

quelques idées sur la question, je vous

dirai que je sais un peu ce que je conseillerai à la prochaine Commission, mais je ne l'engagerai pas plus avant.

Je voudrais dire avant, que nous vivons une campagne céréalière difficile. Nous avons essayé dans cette situation difficile, de ne pas trop changer les règles du jeu. Aussi, je demanderai l'indulgence de toutes les branches professionnelles si, compte tenu des difficultés de la campagne, nous sommes quelques fois amenés à changer de cap, quelques fois suspendre des restitutions de droit commun ou les baisser.

Nous essayerons de le faire le moins souvent possible, pour ne pas trop perturber le Commerce, mais nous ne le faisons jamais avec gaieté de coeur.

Je reconnais qu'il est aussi périlleux de manier les deniers de sociétés dont vous avez la charge, que de manier les deniers du Feoga, dont j'ai la charge. On est là-dessus sur le même plan, dans des rôles différents.

Monsieur le Président, je crois que vous voulez maintenant, ou souhaitez que l'on passe aux questions, je m'expose donc au feu des critiques.

QUESTION

Que pensez-vous de non respect des règles communautaires en Grèce?

La Grèce est entrée dans le Marché Commun depuis 4 ans maintenant avec des structures commerciales et administratives fort différentes de la Communauté à 9.

Pendant les trois premières années, nous avons, au sein de la Commission, estimé que la Grèce pouvait bénéficier d'une période de rûdage. Le changement a été important, les mécanismes communautaires ne sont pas toujours très simples et très compréhensibles, il faut le reconnaître et la Commission a estimé qu'il fallait, par une oeuvre pédagogique, amener les autorités grecques, notamment dans le domaine agricole, à mieux comprendre les règlements, pour mieux les appliquer.

Nous arrivons maintenant à la fin de la quatrième année et nous sommes forcés de constater qu'il y a un certain nombre de manquements aux organisations de marché en Grèce. Des manquements qui sont graves. Il y a des manquements en ce qui concerne la liberté de circulation, notamment par des licences d'importation qui sont, soit disant requises à des fins monétaires, mais qui peuvent aussi servir à freiner le Commerce. Nous avons sur le strict plan du Feoga, des problèmes en ce qui concerne les critères de qualité à l'intervention. Nous savons aussi, qu'en matière de formation des prix, le gouvernement grec, qui a des problèmes sévères d'inflation, il faut le reconnaître, a pris un certain nombre de dispositions, qui sont quelques fois difficilement compatibles avec l'organisation du marché des céréales.

Je peux vous dire, qu'à l'heure actuelle, il y a déjà un certain nombre d'infractions, qui sont instruites par les services juridiques de la Commission et qu'il y en a d'autres sur notre table. Nous en avons actuellement, je dirai, une trentaine, ce qui est beaucoup. La Commission fera en ce domaine comme en d'autres, son devoir ; s'il faut aller en Cour de Justice, nous irons en Cour de Justice ; après la période pédagogique, arrivera le temps de la discipline.

QUESTION

Quels sont vos commentaires sur la politique des restitutions suivie par les Services de la Commission ?

Je voudrais dire que les Services de la Commission, depuis 6 semaines à peu près, ont été surpris. C'est la première fois, depuis 6 ans et demi que j'ai pris mes fonctions, que je vois des demandes de restitution, totalement hors de ligne avec le prix du marché mondial, si

on prend en considération la valeur du dollar, les cours internationaux du blé...

Donc, nous n'avons pas spéculé en attendant un meilleur cours, nous n'avons pas spéculé en attendant un dollar plus fort, nous avons simplement attendu que les opérateurs communautaires fassent des propositions en ligne avec la règle du jeu. La règle du jeu, vis-à-vis du GATT, c'est que l'on ne doit pas systématiquement vendre en-dessous des prix mondiaux normalement pratiqués.

Aujourd'hui, pour la première fois depuis 6 semaines, on est revenu à des offres, qui sont en ligne avec le prix du marché mondial. On rentre dans le règle du jeu normal, les gens rejouent le jeu, c'est-à-dire, ils jouent tranquillement au bridge, ils ne jouent plus au poker !

QUESTION

Faut-il prendre l'Article 16 au sérieux, quand d'autres ne le prennent pas au sérieux ?

L'Article 16 du GATT dit que donner des subventions à l'exportation, c'est permis, ce n'est pas un crime, mais il faut respecter un certain nombre de règles, telles que le market share.

Alors je respecte l'Article 16, parce que la Communauté est la principale puissance commerciale du monde et qu'elle a toujours respecté le GATT.

Mais, parmi les pays exportateurs, il y en a qui subventionnent plus ou moins. Il y a les Américains qui subventionnent autant que nous et cette année, sans doute, un peu plus que nous.

Les Américains eux aussi, doivent respecter une règle de market share, parce que cette année ils subventionnent beaucoup.

Vous le savez mieux que moi, ce n'est pas de la polémique.

Cette année, avec le blended credit, le GSM 105 et autres, ils vont dépenser beaucoup plus d'argent que nous sur les céréales.

Puisqu'ils vont dépenser plus d'argent, eux aussi doivent respecter le market share, alors on va leur calculer un pourcentage!

Les Canadiens, eux, je reconnais qu'ils doivent subventionner un peu moins que nous, mais ils subventionnent quand même !

Les Argentins : je dirais qu'ils ne subventionnent pas, les pauvres, ils sont même taxés à l'exportation; en général! Alors ceux - là , c'est sans doute les seuls.

Tous les autres, effectivement, doivent respecter l'Article 16, nous aussi, mais pas plus que les autres.

Les 14 % , ce ne sera pas un plafond absolu, ni un danger, cette année, le Commerce mondial va sans doute augmenter un peu.

D'autre part, compte tenu du fait que tous les autres subventionnent, je dirai que l'on est assez libre et on verra le résultat en fin de campagne.

Pour l'instant, il semble que l'on se soit un peu éloigné de la zone de la restitution zéro, je ne parierai pas qu'on ne la retrouvera pas d'ici la fin de la campagne, disons que pour l'instant, c'est un peu moins d'actualité.

Mais à partir du moment où nous serions à restitution zéro, c'est-à-dire sans subventions, nous serions aussi vierges, si j'ose dire, que les Argentins et nous n'aurions plus, à ce moment là, de limite, aucune !

QUESTION

Quel avenir peut-on envisager aux exportations de céréales ?

A cette question, l'avenir des exportations de céréales, se dégagent deux sous-questions :

la première sous-question, c'est la dépendance à l'égard des pays du bloc de l'Est ?

C'est vrai que cette année et déjà depuis plusieurs campagnes, la Communauté Européenne exporte une grande partie de son blé mais aussi de son orge et de ses aliments composés, vers les pays dits du bloc de l'est européen.

Est-ce que c'est être dépendant de vendre une grande partie de ses céréales dans les pays , qui représentent bientôt 40 % du marché mondial ?

Je sais qu'intellectuellement, sur ce plan là, c'est risquer de dépendre d'un aussi gros client, mais d'un autre côté, est-ce que la Communauté Européenne peut ignorer quelqu'un ou un ensemble de pays, qui représentent 40 % de la demande.

Moi, je crois que l'Europe est bien placée sur ce marché.

Je souhaite que cela dure le plus longtemps possible.

La deuxième sous-question : la poussée des USA dans la Méditerranée et le Proche-Orient.

Cela pose une question très importante, qui est celle de l'usage par les Etats-Unis, de subventions, non sous le nom de subvention, mais sous le nom de crédit, de Blended Credit, de GSM 105, de GSM 108, etc... Ils changent les noms pour ne pas que l'on retrouve leur législation. Cela pose un énorme problème, dont on va débattre au GATT, à Genève dans les semaines qui viennent, car les Etats-Unis essayent de convaincre l'opinion internationale, qu'il n'y a que les subventions directes, très précises à l'exportation, qui sont des mesures à l'exportation.

C'est un problème général dans l'ensemble du Commerce agricole, qu'il faut mettre une fois pour toutes au clair.

Il n'est pas question pour la Communauté de dire, que tout le Commerce agricole soit se faire cash.

Nous reconnaissons qu'il y a du crédit commercial normal et il n'est pas question d'aller à l'encontre de cette règle de bon sens.

Cela fait des millénaires en matière de commerce international, que l'on fait du crédit. Mais en dehors de ce crédit commercial normal, il y a tous les ersatz que mes collègues au-delà de l'Atlantique ont inventé, comme le Blended Credit et autres, qui ne sont que des subventions pures et simples.

Il n'y a pas qu'eux d'ailleurs, les Canadiens aussi.

J'ai vu que les Canadiens faisaient des prêts quelquefois à 40 ans, ou à 30 ans, avec des différés d'amortissement de 5 ans, ou des choses comme cela. Alors là aussi, il y a un côté subvention qui commence à devenir un peu choquant.

La Communauté qui n'est pas plus protectionniste, qui ne subventionne pas plus que les autres, est prête alors à tout mettre sur la table, mais à condition que les autres les mettent, aussi, sur la table !

Le bassin méditerranéen, en est l'exemple parfait.

Sous couvert de crédits de différentes formes, les Etats-Unis ont petit à petit repoussé et chassé des exportations européennes traditionnelles, et quand je dis traditionnelles, elles remontent quelquefois à des cinquantaines d'années.

QUESTION

Que compte faire la Commission des stocks fin de campagne ?

A cette question des stocks de fin de campagne, je rappellerai qu'il y a deux ans, nous avons vécu avec 11 millions de tonnes en stock, si on en a 12 ou 14, je crois que l'on peut vivre aussi, cela dépend de la récolte de l'année suivante, de l'augmentation de la consommation animale en Europe, de la politique des prix que l'on sera amené à suivre. Je voudrais dire que 12 à 14 millions de tonnes de stock ne me font pas peur en soi, ce que je voudrais éviter, c'est qu'ils augmentent de 2 ou 3 millions tous les ans.

On peut sans doute garder 14 millions de tonnes de stock en Europe, on ne peut peut-être pas en garder 20 ou 25.

Je voudrais donner des chiffres. Les Américains ont des exportations à l'heure actuelle, qui tournent autour de 40 millions de tonnes de blé et ont des stocks à peu près de ce montant. Nous, nous exportons 14 millions de tonnes l'année dernière, cette année, peut-être 16, 17 millions de tonnes; avoir des stocks qui représentent 12 millions de tonnes, ce n'est pas encore excessif.

Tant que l'on reste en-dessous d'une année d'exportation, c'est raisonnable. Au-dessus, cela devient plus critique et cela doit déterminer aussi notre politique des prix.

QUESTION

Que faut-il penser de l'écart pour le calcul du prix de référence ?

Vous savez que lors de cette campagne, nous avons baissé l'écart entre le prix d'intervention et le prix de référence.

Nous pensions et nous l'avons expliqué lors des dernières propositions de prix, que cet écart était trop large. Mon sentiment pour le moment est que nous devons encore réduire cet écart quelque peu.

Je ne voudrais pas vous donner des chiffres précis ce soir, car il est encore trop tôt. Je pense que la Commission et le Conseil proposeront de le réduire sensiblement. Nous ne sommes pas cependant en faveur de l'éliminer complètement, car nous pensons qu'il y a certaines raisons techniques de maintenir une différence de prix. Mais, franchement je dois avouer ce soir, que mon opinion définitive n'est pas

faite, mais je peux dire , qu'il n'est pas impossible que nous proposons une nouvelle réduction de cet écart.

QUESTION

La Commission est-elle en faveur d'une indemnité fin de campagne ?

Prenant en compte l'importance de la récolte cette année, il serait mal venu, à la fin de cette campagne, vers avril ou mai, époque où les prix sont quelque peu instables, de ne pas annoncer une indemnité de fin de campagne, correctement calculée.

Vous savez que l'année dernière, ce n'était pas de l'intention de la Commission, de réduire l'indemnité fin de campagne pour le blé. Nous avons proposé quelque chose pour le maïs, mais pas pour le blé. Ce fut le Conseil qui décida , je ne voudrais pas dire dans toute sa sagesse, parce que à mon point de vue, il n'était pas sage d'amender la proposition de la Commission.

Je voudrais cependant vous rassurer, que l'intention des Services de la Commission , sans pour autant engager la nouvelle Commission, est de proposer quelque chose de différent pour la campagne prochaine.

Aussi essayerons-nous de vous présenter une correcte indemnité fin de campagne.

QUESTION

Par quels moyens adapter la production agricole ?

En fait, pour adapter la production à la demande agricole, il n'y a que deux moyens.

Le premier est de mettre certaines limites par un système de quota, une limitation de l'intervention, etc...

L'autre moyen est de laisser le marché s'auto-réguler.

Il n'est pas possible d'échapper à une de ces deux solutions.

En ce qui concerne les céréales, depuis trois ou quatre années maintenant, la situation est plutôt différente et nous nous trouvons face à un moyen terme. Notre idée, c'est que pour le futur, d'un point de vue économique, il sera difficile de limiter la production de céréales par des contraintes administratives

et nous préférons agir sur le prix.

C'est ainsi que pour l'année prochaine, nous devons au moins réduire le prix pour le blé.

Mon opinion personnelle est de dire, que pour adapter la production de céréales à la demande, nous devons continuer avec une sévère politique des prix. Dans cette condition, il me semble qu'il ne sera pas du tout nécessaire de porter de nouvelles limites à l'intervention. Ainsi, je suis en faveur d'une action directe, non hypocrite sur les prix. Je suis moins en faveur d'une nouvelle réduction de l'intervention.

QUESTION

Le système d'adjudication est-il un bon système ?

Je pense que d'une manière générale, le système d'adjudication est le schéma qui offre la base la plus efficace au Commerce.

Nous avons également ce que nous appelons la restitution de droit commun. Ces dernières semaines nous avons été confrontés très souvent à certains changements dûs à des raisons monétaires, dûs au fait que le Commerce a tiré un jour, 1 mio de tonnes, 2 mio de tonnes et la Commission a été obligée de suspendre immédiatement ou de réduire fortement la restitution.

Avec le système d'adjudication, nous sommes conscients que certains petits commerçants sont exclus de ce marché et que ce système n'est un avantage que pour les grosses compagnies, qui peuvent s'arbitrer. J'ai le sentiment que, en fin de compte, le système d'adjudication, sans être le meilleur, est le moins mauvais car il permet dans des temps normaux, de ne pas changer les règles du jeu, chaque jour. Par contre, selon l'expérience de ces dernières cinq semaines, avec la restitution de droit commun, il y avait beaucoup plus de risques pour le Commerce, pour les opérateurs.

Ainsi le système d'opération par adjudication, sans être parfait, est à mon sens, le meilleur.

QUESTION

Dans quelles conditions la Commission entend-elle remettre les stocks d'intervention sur le marché ?

Cette année avec une très grosse récolte, une fois passée l'intervention limitée sur les trois premiers mois de la campagne, le seul moyen que nous avons de soutenir le marché est d'exporter, d'exporter à partir du marché libre. Parce que si nous ressortons les stocks d'intervention, nous aurons une baisse des prix sur le marché libre. Mais, je dirai que, sur un plan strictement de gestion de marché, je pense qu'une année comme celle-ci, il faut exporter au maximum depuis le marché libre, il ne faut pas non plus que des détenteurs de céréales prennent nos stocks d'intervention pour ce que j'appellerai des relais de financement de trésorerie.

Parce que c'est quand même un peu fort, si je puis dire, que dès le mois d'août/septembre, dès que l'on a un sac de blé dont on ne sait pas quoi faire, parce que l'on a pas encore des contrats d'exportation, on l'amène à l'organisme d'intervention et puis, au mois de janvier, on fait donc payer le stockage par le Feoga, les frais d'entrée en stock, les frais de sortie de stock, les frais de financement et dès que l'on a besoin de ce sac de blé pour exporter, on vient nous trouver pour redonner le sac de blé. Alors, je regrette, c'est un choix que les gens ont fait, ils ont apporté leur blé à l'intervention et le blé nous appartient, il ne leur appartient plus, on l'a payé et on le ressortira quand ce sera notre intérêt de le ressortir et quand je dis l'intérêt, ce n'est pas l'intérêt du Feoga, c'est l'intérêt du marché des céréales et du marché du blé. Donc, cette année, je n'ai pas l'intention de ressortir rapidement les stocks d'intervention.

QUESTION

Devant une situation de récolte record, qui pourrait devenir structurelle, est-ce que la Commission a une idée, de se lancer dans un programme ou dans une politique de stockage proprement dit?

Dans le cadre du règlement 17, puis après dans le règlement 355, la Commission a pu aider la commercialisation et la transformation des produits agricoles. Chaque Etat membre a proposé à la Commission un certain nombre de programmes pour les céréales, pour la viande, etc, la Communauté finance une partie et les Etats membres financent une autre partie. En général, nous ne finançons que 25 % et les Etats membres en financent 75 %. Compte tenu de la situation budgétaire de l'Europe, compte tenu du fait que l'on nous attaque toujours de consommer 60 % du budget européen, je crois que l'on aurait beaucoup de mal à renforcer encore une action communautaire là-dessus. Je pense que si un Etat membre a des problèmes de stockage, il peut y en avoir, c'est vrai qu'à l'avenir, la production céréalière va augmenter, il lui appartient et je ne crois pas qu'il y ait de difficulté de soumettre un programme dans le cadre du règlement 355 qui est un cadre communautaire où théoriquement les gens doivent recevoir les mêmes subventions dans les différents pays. Mais certains pays n'ont pas soumis de programme pour développer leur réseau de silos. C'est une responsabilité nationale. Je vais vous dire très franchement, je souhaite qu'ils l'assument, vous avez raison de dire que chacun a ses responsabilités, chacun a ses problèmes et je trouve que l'on en fait déjà trop depuis Bruxelles. Je voudrais appeler l'attention de toute l'assemblée, Monsieur le Président, sur le fait que s'il faut que l'on règle tout, que l'on fasse tout de Bruxelles, je peux vous dire que cela ne durera pas longtemps. Ce n'est pas possible. Alors je trouve que l'on en fait déjà beaucoup, personnellement et c'est pour cela que je ne souhaite pas que l'on en fasse davantage. Voilà ma réaction.